



DOSSIER DE PRESSE  
Conseil départemental des Jeunes de l'Oise





## Installation du Conseil départemental des Jeunes

**Vendredi 26 février 2016, à 19 heures**  
**Hôtel du Département – Beauvais**

**Edouard COURTIAL**, Président du Conseil départemental, et **Olivier PACCAUD**, Vice-Président chargé de l'éducation, de la jeunesse et de la citoyenneté, reçoivent les **Conseillers départementaux Jeunes (CDJ)**, pour la séance d'installation de la mandature 2015-2017.

Les **158 Conseillers départementaux Jeunes**, titulaires et suppléants, ont été élus dans **79 collèges** du Département.

Le Conseil départemental des Jeunes permet aux **élèves de 5<sup>e</sup>** de l'Oise de constituer une assemblée départementale : véritable lieu d'échange et de découverte du Département. Grâce à des élections, **dans les collèges privés et publics**, 158 élèves deviennent Conseillers départementaux Jeunes (CDJ) pour **une mandature de deux ans**. Acteurs de la vie locale, les jeunes élus sont les porte-paroles et représentants des collégiens de l'Oise.



### Les objectifs

Le Conseil départemental des Jeunes constitue une véritable assemblée, lieu d'échanges et d'apprentissage à la citoyenneté qui donne aux jeunes élus la possibilité de :

- participer activement à une véritable expérience démocratique,
- connaître le fonctionnement des collectivités locales,
- les sensibiliser aux notions de citoyenneté et d'intérêt général,
- représenter l'ensemble des collégiens,
- s'exprimer, argumenter, débattre et faire des propositions,
- concrétiser des projets sur des sujets préoccupant l'ensemble des jeunes Oisiens.



### L'organisation du mandat

Le Conseil départemental des Jeunes (CDJ) offre aux jeunes élus l'opportunité de vivre une expérience démocratique mais aussi de concrétiser des projets. Cette

instance est organisée **en 5 commissions thématiques** au sein desquelles les jeunes élus se répartiront les tâches.

Pour la mandature 2015-2017, elles s'articulent autour des thèmes suivants :

- L'Oise créative de demain
- L'Oise sportive
- L'Oise solidaire
- L'Oise historique et monumentale
- L'Oise naturelle

L'assemblée départementale se réunit en **séance plénière** une à deux fois par an, sous la présidence du Président du Conseil départemental.

La séance plénière d'installation rassemble pour la première fois l'ensemble des Conseillers départementaux Jeunes (79 Titulaires et 79 suppléants) à l'Hôtel du Département.

La seconde réunion plénière de fin d'année scolaire, qui peut être organisée dans un collège, permet de valider l'ensemble des projets proposés par les commissions sur leur thématique respective pour une mise en œuvre durant la deuxième année de mandat. C'est aussi l'occasion d'élire les 5 vices présidents de commission.

La dernière séance plénière, permet de faire une restitution des projets réalisés par les jeunes élus et d'établir un bilan des deux années de mandat.



### L'organisation des cinq commissions

Les réunions des commissions sont organisées régulièrement dans 5 lieux du Département, en présence d'un élu parrain, d'un référent du Conseil Départemental et d'un animateur associatif. Toutes les commissions se sont réunies pour la première fois mercredi 3 février 2016.



Les jeunes élus découvrent les métiers et les technologies de demain et échangent avec des acteurs innovants (entrepreneurs, associations, écoles supérieures...).

Cette commission se réunit à l'ASCA de Beauvais.

L' élu parrain est Charles LOCQUET, Conseiller départemental délégué au monde de l'entreprise et de l'artisanat.



Au sein de cette commission, les jeunes élus sont invités à réaliser leurs projets autour des valeurs de respect, d'effort, de plaisir et de fraternité.

Cette commission se réunit au collège Jeanne-d'Arc d'Agnetz.

L' élu parrain est Jean DESESSART, Conseiller départemental délégué aux sports.



Le département compte plus de 7 500 associations. Au contact des bénévoles, les jeunes élus pourront s'engager dans des projets solidaires dans les domaines du sport, de la culture, de l'humanitaire ou encore de l'action sociale.

Cette commission se réunit à Maison départementale de la Solidarité de Compiègne.

L' élue marraine est Nadège LEFEBVRE, Vice-présidente chargée de la ruralité et des services publics.



Les jeunes élus contribueront, avec l'appui des Archives départementales de l'Oise à la réalisation de projets permettant de valoriser le patrimoine extraordinaire du département et son histoire.

Cette commission se réunit aux Archives départementales de l'Oise à Beauvais.

L' élue marraine est Nicole CORDIER, Conseillère départementale chargée du patrimoine.



Dépositaire d'un environnement naturel d'une grande richesse, le Département s'appuiera sur les jeunes élus pour préserver la biodiversité, son domaine forestier unique.

Cette commission se réunit au Parc naturel régional d'Orry-la-Ville.

L' élue marraine est Nicole COLIN, Vice-présidente chargée de l'environnement et du développement durable.



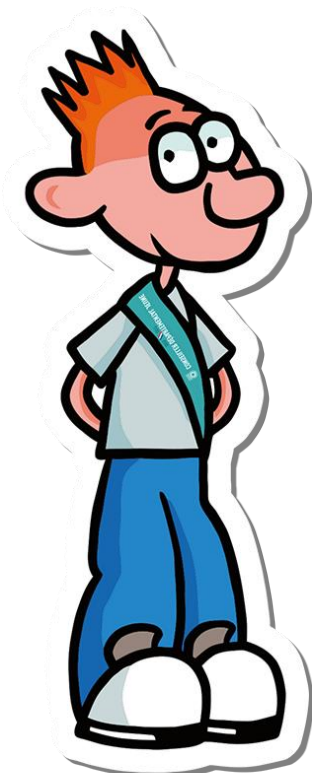
## Ses missions et engagements

Les Conseillers départementaux Jeunes représentent les collégiens du département. Ils sont leur porte-parole et rapportent leurs idées, leurs propositions, leurs souhaits, en lien avec leur quotidien de collégien et leur environnement proche : loisirs, équipements sportifs et culturels, vie de quartier, de village, de ville, etc.

Les Conseillers départementaux Jeunes proposent et montent des projets concrets autour de thèmes au cœur de leurs préoccupations. Par le biais des projets qu'ils réalisent, ils découvrent également les techniques de gestion de projet et le travail en équipe. Ils améliorent ainsi leur savoir-faire en termes de prise de parole et de construction d'un argumentaire.

Le mandat de Conseiller départemental Jeunes demande un fort engagement collectif et personnel, de l'assiduité et de l'investissement. Les Conseillers départementaux Jeunes doivent être à l'écoute, curieux des souhaits et du ressenti de l'ensemble des collégiens. Ils doivent également s'engager dans la vie de leur collège.

L'expérience acquise les prépare à être des citoyens responsables conscients des enjeux démocratiques.



**Contact Presse**  
Direction de la Communication  
Conseil départemental de l'Oise | 03 44 06 60 48  
[www.aise.fr](http://www.aise.fr)